Val-de-Marne: un “prophète” évangélique condamné à 18 ans de réclusion pour assassinat

28/01/2012 à 12h00

Un pasteur évangélique de 36 ans, surnommé le “prophète”, a été condamné vendredi à 18 années de réclusion par la cour d’assises du Val-de-Marne pour l’assassinat en 2006 d’une adepte de 19 ans qui souhaitait mettre un terme à leur liaison sentimentale.

Au terme de sept heures de délibéré, **Odilon Nseka Mangani** a été reconnu coupable d’avoir prémédité ce meurtre pour lequel l’avocate générale avait requis 25 années de réclusion.

Le 17 août 2006, Nanou Kapinga, étudiante en médecine, avait été retrouvée morte dans une ruelle de Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne) après avoir été atteinte dans le dos, **à “bout touchant”, par un tir de fusil**. Dans ses bras, un dossier médical attestait d’**un récent avortement**.

Les soupçons s’étaient rapidement portés sur **cet évangélique de la République démocratique du Congo (RDC) qui se faisait surnommer “le prophète”** dans une cité où il comptait la victime, sa mère et ses deux soeurs parmi ses fidèles. Ensemble ils avaient fondé **“L’Eglise des gagnants de la bonne nouvelle”**. (…)

> *“Il lui a tiré une balle dans le dos parce qu’il n’acceptait pas qu’elle lui échappe, lui le prophète, il ne supportait pas qu’on lui résiste”, avait-elle affirmé.*

D’après l’avocate générale, M. Nseka usait de son statut d’homme d’Eglise pour séduire certaines de ses jeunes fidèles et **collecter auprès de ses adeptes une “dîme” correspondant à**

10% de leurs revenus. La propre mère de la victime lui versait ainsi 120 euros par mois. (…)

Le Point